

# LMSI : Trop peu, trop tard !

Berne, le 27 octobre 2010

## Communiqué

### LMSI : Trop peu, trop tard !

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux appelle à une surveillance dans les espaces non publics et à un organe directeur pour la guerre cybernétique

---

**La loi sur le maintien de la sûreté intérieure (LMSI) a été torpillée durant des années par une alliance contre nature entre le PS et l'UDC. Le DDPS propose aujourd'hui, avec un retard de plusieurs mois, un modèle n'étant pas approprié au champ de menaces.**

**En bref : Trop peu a été proposé et surtout trop tard. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux exige des améliorations urgentes dans deux domaines :**

D'une part, il faut des responsabilités claires dans le domaine de la guerre cybernétique. Pour des pays tels que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, un moyen de défense contre les attaques cybernétiques constitue une priorité absolue. Des attaques de virus tels que Stuxnet concernent non seulement les sites nucléaires iraniens mais également la Suisse, qui avait déjà été la cible de telles attaques, privées ou publiques, auparavant. Il existe donc une absence de responsabilités claires dans la défense et la poursuite de ces attaques qui engendre une perte de temps précieux. Les services de renseignement doivent donc assumer le rôle de coordination.

D'autre part, une surveillance moins naïve dans les espaces non publics est nécessaire afin de pouvoir protéger l'Etat au mieux. Le DDPS n'a malheureusement rien appris des attentats terroristes ayant eu lieu dans d'autres pays. La protection de l'Etat n'est toujours pas capable de surveiller des terroristes potentiels se réunissant par exemple à la mosquée. Pour ces raisons, le danger que la Suisse devienne un havre de terroristes internationaux persiste. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le PLR appelle en premier lieu à l'autorisation d'une surveillance dans les espaces non publics et, par la suite, à une réforme essentielle de la LMSI, qui pourrait, le cas échéant, s'étendre à d'autres espaces.

Le DDPS devra proposer le modèle lors de la session de printemps. Celui-ci devra être clos avant les élections. Le peuple a le droit de savoir qui agit pour la sécurité et qui ne le fait pas en Suisse. Les atermoiements du DDPS doivent prendre fin.

---

#### Contacts:

• Gabi Huber, vice-présidente du PLR et conseillère nationale, 076 331 86 88

• Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41